



Ligue de PICARDIE
Comité Départemental de l'AISNE Tennis de Table

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 22 janvier 2009

Membres présents : Mme Corine MOLINS, MM. David BEAUVISAGE, Yvon BERTIN, Thierry DONNET, Sébastien LEFEVRE, Claude NOIRON, JF WUILLEMAIN

Absents excusés : M. Pascal NOUVIAN, Loïc HAVARD (C.R.E.F.)

Ouverture de la séance à 20h30.

Le **compte rendu** du 27 novembre 2009 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Informations du Président (T.DONNET) : A ce jour, le comité compte 1214 licenciés. L'**AG FFTT** de décembre n'a pas été houleuse (pas de motion de défiance). Rappel sur une **nouvelle règle du CREF** (ex CLA) : les frais de participation aux multiples stages doivent être payés au CD Aisne dès le début de l'année scolaire (230 € pour l'année). **CHAVIGNON TT** : l'inscription de l'équipe de D3 est refusée par le CD pour de multiples raisons (bureau non reconstitué, amende non réglée, ...). Les dates de présentation du **CNDS 2010** sont les suivantes : 28 janvier à SOISSONS, 1^{er} février à VERVINS, 3 février à SAINT QUENTIN, 4 février à LAON, 5 février à CHATEAU THIERRY ; les formulaires de demande sont à télécharger (lien sur cd02tt.net). Bravo aux **nouveaux JA2** formés : Thierry CAUX, David BEAUVISAGE, et Sébastien LEFEVRE. Un **sondage** est lancé pour envisager la création de 3 poules de D1 dès la 1^{ère} phase de la saison 2010/11, notamment pour assurer les 3 montées en R4 auxquelles le comité a droit.

Championnat par équipes (Y.BERTIN) : Le refus de monter en R4 de GUISE (meilleurs 2^{ème} de D1), puis de COURMELLES (2^{ème} de D1B) provoque une descente supplémentaire en D2 (ASPTT SOISSONS 3), et seulement 2 montées en R4 (refus de la Ligue d'intégrer une équipe supérieure à la 2^{ème} place de D1). Les poules de championnat saisies sur SPID sont désormais bonnes (quelques erreurs de saisie corrigées). Les clubs de ST QUENTIN ASPTT et VILLERS COTTERETS, qui évoluent en régionale, sont en défaut d'équipes jeunes et risquent la relégation.

RAPPEL : il est interdit de faire jouer des benjamins en championnat senior (sauf si ce jeune évolue au niveau national des critères fédéraux). Les poussins ne peuvent et ne doivent pas jouer en championnat seniors.

Critérium fédéral (T.DONNET) : 3^{ème} tour joué à SOISSONS et VENIZEL ; le 4^{ème} tour se jouera à SAINT QUENTIN et FRESNOY LE GRAND.

Championnat des jeunes (JF WUILLEMAIN) : des rencontres sont reportées : benjamins LAON / BUIRE (au 6 février) et SOISSONS / ANIZY PINON (au 27 février). **Point de règlement précisé** : un jeune ne peut participer, lors d'un week-end, à plus d'un championnat ; il n'y a pas de brûlage entre les championnats seniors et jeunes.

Vétérans (Y.BERTIN) : les clubs souhaitant engager des équipes pour la **coupe vétérans** (tour régional prévu le 21 mars à VILLERS BRETONNEUX) doivent se faire connaître avant le 21 février ; les clubs souhaitant engager des équipes pour le **championnat vétérans** départemental doivent se faire connaître avant le 21 février.

Coupe de l'Aisne (S.LEFEVRE) : 36 équipes engagées (par 13 clubs), contre 50 l'an passé : 9 équipes de 5 à 8, 18 équipes de 9 à 14, et 19 équipes toutes catégories. Aucune équipe féminine engagée. La réponse de quelques clubs est attendue jusqu'au 30 janvier (TT ST QUENTIN, CHAUNY, BUIRE, COURMELLES). Point de règlement rappelé : un seul joueur muté par équipe.

Dates à retenir : la prochaine réunion du comité départemental est prévue le 26 mars.

Séance levée à 22h15.

Le Président, Thierry DONNET

Le secrétaire de séance, Jean-François WUILLEMAIN

Le ping Axonais sur Internet → <http://www.cd02tt.net>



Ligue de PICARDIE
Comité Départemental de l'AISNE Tennis de Table

SONDAGE

Poules de D1 du championnat par équipes

Le club de, représenté par son Président, M.....

opte pour le choix suivant :

- les 2 poules de D1 actuelles, avec montée des 1^{er} et du meilleur 2^{ème}, me conviennent (*)
- 3 poules de D1, avec montée du 1^{er} de chaque poule (et repêchage potentiel du 2^{ème}), peut être mis en place (*)
- autre proposition :

(*) barrer la mention inutile.

Les choix formulés seront présentés et débattus lors de l'assemblée générale du comité.

Fait à le

Signature :

A retourner par courrier à

M. Thierry DONNET - 5 rue Pierre SELIER - Cité de la Croix Bossue - 02260 LA CAPELLE

avant le 27 février 2010.